

Rennes, le 29 mai 2020

La direction du collège

Aux parents d'élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>

B. MOREAU  
Principal

Objet : Reprise progressive des cours

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, le premier ministre a décidé hier une réouverture des collèges pour les niveaux de classe 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> dans les zones dites vertes. La reprise a déjà commencé depuis les 18/05 et 19/05 pour les classes de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>. Le retour des élèves pour des cours à la fois en présentiel et en distanciel se fait selon la décision des parents qui sont libres d'envoyer leur enfant ou non au collège. Mais une fois qu'un élève est inscrit dans le formulaire d'engagement, il doit assister systématiquement à tous les cours en présentiel. Les élèves dont les parents ne souhaitent pas qu'ils reviennent au collège devront suivre en distanciel les cours à distance organisés sur Pearltrees et rendre régulièrement les travaux demandés par les enseignants. Pour des raisons liées au protocole sanitaire et à l'organisation des cours (emplois du temps, gestion des groupes...), **nous n'accepterons plus de nouvelles demandes de retour après le mercredi 3 juin.**

Dans le cadre de notre protocole de reprise d'activité, nous avons retenu une organisation avec une alternance de cours en présentiel tous les deux jours. Les élèves de 4<sup>ème</sup> auront cours le lundi et le jeudi, les élèves de 3<sup>ème</sup> le mardi et le vendredi. Le collège sera fermé le mercredi matin, sauf pour l'accueil des enfants de personnels prioritaires. Nous avons dû modifier les horaires d'ouverture du portail et de fermeture du portail le soir et aménager les emplois du temps des classes afin de tenir compte de différentes contraintes notamment sanitaires.

**La rentrée des élèves de 4<sup>ème</sup> est prévue lundi 8/06 à 9h15, celle des élèves de 3<sup>ème</sup> le mardi 9/06 à 9h15.** Le matin les élèves seront pris en charge sur la première heure par leur professeur principal ou à défaut un autre enseignant de la classe. Ce temps d'accueil nous permettra de placer les élèves, de les informer des nouvelles consignes, de les former aux gestes barrières et au respect de la distanciation physique. Ce sera également un temps privilégié pour échanger avec la classe ou le groupe classe après cette longue période de confinement et d'enseignement assuré à distance. L'équipe de direction, les infirmières, les professeurs documentalistes ont prévu de passer également pendant la matinée de rentrée pour donner un certain nombre d'informations aux élèves et répondre à leurs questions. Dès la deuxième heure de la matinée les classes reprendront les cours normaux. Les emplois du temps aménagés seront consultables sur Toutatice au plus tard le jour de la reprise et remis aux élèves le lundi 8/06 ou le mardi 9/06.

Téléphone  
02 99 36 01 61

Mél.  
Ce.0350027P  
@ac-rennes.fr

140, bd de Vitré  
BP 80323  
35703 RENNES  
cedex

Site internet  
de l'académie de rennes  
[www.ac-rennes.fr](http://www.ac-rennes.fr)

D'ores et déjà, nous pouvons vous communiquer les horaires de début et de fin des cours, puisque tous les élèves de 4<sup>ème</sup> ou de 3<sup>ème</sup> auront systématiquement trois heures de cours le matin et trois heures de cours l'après-midi. Les horaires sont volontairement décalés par rapport aux autres niveaux pour faciliter la gestion des flux dans l'établissement ou à la restauration scolaire pour les demi-pensionnaires.

**Elèves de 4<sup>ème</sup>**

**Lundi et Jeudi 9h15-12h30 / 14h-17h**

**Elèves de 3<sup>ème</sup>**

**Mardi et Vendredi 9h15-12h30 / 14h-17h**

Vous trouverez en pièce jointe une fiche avec des entrées thématiques qui donne un certain nombre de précisions sur le nouveau fonctionnement du collège. Nous avons dû prendre un certain nombre de dispositions pour assurer une rentrée dans les meilleures conditions et avec toujours le souci du double respect des règles sanitaires et des contraintes pédagogiques. J'attire votre attention sur plusieurs points :

- **Le port du masque étant obligatoire, les élèves devront arriver dès la reprise avec au moins un masque fourni par la famille** (voire deux si l'élève reste déjeuner au collège). Nous demandons aux parents de prévoir deux sacs avec zip pour les masques avec une identification par exemple « masque propre » / « masque sale »
- Le service de restauration ne fournira pas d'eau et donc **les élèves demi-pensionnaires doivent venir au collège chaque jour avec une gourde d'eau** ou à défaut une bouteille d'eau
- Les élèves demi-pensionnaires pourront laisser leurs cartables le midi dans la salle de cours qui leur aura été affectée, nous conseillons donc aux familles de prévoir pour le déjeuner au self et la pause méridienne un petit sac à dos léger afin d'y placer la gourde d'eau, les sacs avec zip, éventuellement le gel hydroalcoolique
- **Tout problème de comportement et de non-respect des règles sanitaires entraînera un retour immédiat au domicile des parents**

Je vous remercie de prendre connaissance au plus vite de l'ensemble de ces modalités pratiques et je compte sur vous pour relayer auprès de vos enfants ces informations avant même la rentrée du lundi 8/06 ou du mardi 9/06.

Nous vous demandons ensuite de bien vouloir nous retourner au plus vite et pour mercredi 3/06 au plus tard le formulaire d'engagement sur **viescolaire.gayeulles@gmail.com**, que vous preniez ou non la décision de renvoyer au collège votre fils ou votre fille.

Sincères salutations,

Bertrand Moreau

